

biens qu'une terre qui luy rapporte très peu de revenu. Elle espère, Monseigneur, que vous luy accorderez la même grâce que vous faîtes ordinairement aux veuves des officiers de cette qualité, en obtenant pour elle de Sa Majesté une pension. Elle passe, à ce qu'elle dit cette année en France, dans l'espérance de tirer quelque secours dans ses besoins d'un frère qu'elle a à Paris qui pourroit bien luy en donner, c'est un médecin qui se nomme Belestre qui est garçon, qui a du bien, mais qui est fort avare. " ¹⁴

Le 5 mai 1710, le Roi accordait la majorité des Trois-Rivières à M. des Bergères, à la place de M. de Lanctôt, décédé. ¹⁵

JACQUES BIZARD

Jacques Bizard était né à Neuchâtel, en Suisse, en 1642, du mariage de David Bizard et de Guillemette Robert. Son père était ministre de la religion réformée dans cette ville.

Bizard entra en qualité d'officier dans le régiment de Maron (Meuron).

Dans la campagne de Candie, le comte de Frontenac le prit comme son aide-de-camp et eut le bonheur de le convertir au catholicisme.

Après la campagne de Candie, probablement par l'influence de M. de Frontenac, Bizard obtint une enseigne dans une des compagnies franches que le roi de France leva en Suisse.

Lorsque M. de Frontenac vint prendre possession du gouvernement de la Nouvelle-France en 1672, il amena avec lui Bizard en qualité de lieutenant de ses gardes.

Dans l'automne de 1673, M. Perrot, gouverneur de Mont-

¹⁴ Archives du Canada, *Correspondance générale*, vol. 30.

¹⁵ Edouard Richard, *Supplément du rapport du Dr Brymner sur les archives canadiennes*, 1899, p. 422.